



Regroupement Familial.

Par **MFakri**, le **05/10/2022** à **13:19**

Bonjour,

J'ai déposé une demande de regroupement familial en juillet 2020. le 01 juin 2021, j'ai reçu l'attestation de dépôt, le 05 aout 2021 visite de l'appartement, et le 22 fevrier 2022 mon dossier est transmis à la prefecture par l'OFII.

Depuis j'ai rien. J'ai écrits à prefecture en courrier recommandé avec AR mais sans réponse toujours.

Je suis allé voir une avocate, elle m'a parlé d'une procedure qui va durer entre 12 et 18 mois aussi.

Je suis à bout, avez-vous un conseil qui puisse m'aider à acclerer les choses ?

Merci